« CHALLENGE DE L'AMITIE HIVERNAL EQUIPE 2 » RÈGLEMENT GÉNÉRAL 2021-2022

A/ CONDITIONS DE PARTICIPATION DES CLUBS

« Challenge de l'Amitié Hivernal » est ouvert à 7 Clubs de Golf de 18 trous de la région Ile de France affiliés à la Fédération Française de Golf.

Chaque club peut engager une équipe, et une seule, dont la répartition joueuses/joueurs est laissée à l'appréciation de son Capitaine.

Chaque Club accepte la clause de réciprocité qui prévoit, lorsqu'il reçoit une compétition dans le cadre du présent Challenge, un accès gracieux à son parcours pour la/les Equipes 2 visiteuses et ce, en contrepartie d'une prestation obligatoire de tous les compétiteurs – à domicile et visiteurs – à régler auprès du restaurant du Club hôte. La clause de réciprocité s'impose pour toute la durée de la saison jusqu'à la finale.

B/ CONDITIONS DE PARTICIPATION DES MEMBRES DES ÉQUIPES

- 1. En accord avec les règles sanitaires en vigueur, tout joueur devra obligatoirement justifier à l'accueil du golf et à l'accueil du restaurant de son Pass Sanitaire, par présentation soit d'un cycle vaccinal complet, soit d'un test négatif de moins de 72h.
- 2. Un joueur doit être membre 7/7 pour l'année en cours de l'Association Sportive, et du Club qu'il représente. Il doit avoir pris sa licence dans ce Club et y avoir déposé son certificat médical, tel qu'imposé par la F.F.G.
- 1. L'index pris en compte pour chaque joueur est son index selon Fléole au à la date de la première journée du Challenge ; il doit être compris entre 8.0 et 16.9 bornes incluses. Tout joueur sélectionné dont l'index serait supérieur à 16.9 sera considéré comme ayant un index de 16.9.
- 1. Pour la finale, l'index retenu sera le même qu'en début de Challenge, toujours compris entre les bornes 8.0 et 16.9.
- 1. Chaque membre d'une équipe s'engage à partager le repas d'après match. La participation au repas d'après-match est obligatoire. Si un joueur ne participe pas au repas, il devra néanmoins s'acquitter du montant prévu auprès du club qui reçoit. Il est demandé aux capitaines d'informer les joueurs que le montant des repas doit être acquitté au plus tard avant de passer à table.

C/ EFFECTIF ET CONSTITUTION DES GROUPES

Les Clubs de la saison 2021-2022 sont les suivants : Bellefontaine, Cergy, Chaumont en Vexin, Gadancourt, L'Isle-Adam, Roissy et Seraincourt.

A l'issue de la finale et à l'initiative de n'importe quel Capitaine, le Comité d'Épreuve pourra se réunir pour établir un bilan et statuer sur l'opportunité de conserver ou de modifier l'effectif en l'état.

Dans le cas de retrait ou d'exclusion à titre temporaire ou définitif d'un ou de plusieurs clubs, une décision sera prise après que les Capitaines des équipes concernées auront été entendus par le Comité d'Épreuve.

D/ DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

La compétition se déroule en deux phases :

- 1. Phase de Championnat : rencontres Aller-Retour soit 12 rencontres.
- 2. Finale (sur une journée)

Phase 1 de Championnat

Rencontres

Chaque club rencontre chacun des 6 autres clubs en match aller et retour.

La formule de jeu est la suivante :

9 premiers trous : Match-play – 4 balles Stroke-play cumulé

9 derniers trous: Foursome

Pour maintenir une certaine équité entre les équipes, une équipe ne peut présenter que deux joueurs dont l'index est compris entre 8.0 et 9.9.

Chaque Club est représenté au minimum par 10 joueurs répartis en 5 équipes de 2 et au maximum par 16 joueurs repartis en 8 équipes de 2.

Si un duel ne peut être honoré par manque de joueurs ou pour cause d'équipe incomplète (donc équipe dont l'effectif est inférieur à 10 joueurs), il est considéré comme perdu par l'équipe défaillante. L'attention des Capitaines est attirée sur le fait qu'il est de leur devoir pour l'éthique sportive de tout mettre en œuvre afin de présenter lors de chaque sortie leur équipe au complet.

Le Capitaine qui reçoit communiquera au plus tard le mercredi soir précédant la rencontre sa composition au capitaine de l'équipe qui se déplace.

Chaque capitaine forme librement ses équipes de 2 joueurs et calcule la somme des index non arrondie de chacune de ses équipes. Les matches opposeront les équipes **dans l'ordre des sommes des index croissantes**. Le cumul d'index minimum étant supprimé, il sera appliqué la formule des coups rendus aux ¾, sur la base des sommes respectives des index.

Le 1^{er} départ aura lieu aux environs de 9 heures. Les départs sont donnés en Shotgun pour fluidifier le déroulement de la rencontre et faciliter l'organisation des repas.

Responsabilité du Capitaine

Tout renseignement inexact sur un joueur entraînera la disqualification de l'équipe de 2 à laquelle appartient le joueur concerné.

Règles de Golf

Les règles de golf s'appliquent dans leur intégralité. Plus spécifiquement, les matchs sont régis par les règles 23 quatre balles concernant les 9 premiers trous et la 22 pour les 9 derniers se jouant en Foursome.

Les règles locales de chaque terrain s'appliqueront sur les parcours mis à disposition pour le challenge.

Chaque capitaine recevant devant bien les expliquer avant la rencontre.

Le comité des capitaines a la charge de régler les litiges survenus durant une épreuve.

Décompte des points et classement

Chaque rencontre est sanctionnée par une Victoire, un match Nul ou une Défaite.

Une Victoire rapporte 3 points, un match Nul rapporte 2 points et une Défaite rapporte 1 point. Tous les points marqués par chaque club lors de chaque rencontre sont comptabilisés afin de déterminer le classement de la phase 1. A cette fin, à l'issue de chaque rencontre, les 2 Capitaines

déterminer le classement de la phase 1. A cette fin, à l'issue de chaque rencontre, les 2 Capitaines communiqueront les résultats détaillés de cette rencontre au Coordinateur dans les meilleurs délais.

A l'issue des 12 matchs, et à titre d'information, il est établi le classement de la phase 1 du Challenge.

Est considéré comme premier de la phase 1 le club ayant totalisé le plus grand nombre de points de classement.

Est considéré comme deuxième le club ayant totalisé le nombre de points immédiatement inférieur et ainsi de suite jusqu'à la désignation du 5^{ème}.

Phase 2: Finale

Déroulement

Le jour du la finale, chaque club présentera de 10 à 12 joueurs, en fonction des capacités de chaque club et répartis entre 5 ou 6 équipes de 2. Il y aura donc entre 72 et 84 compétiteurs. La finale sera jouée en **Greensome Stableford**, en net. Les départs seront donnés en Shotgun.

Classement de la finale

Les 5 meilleures cartes de chaque équipe seront retenues pour établir le classement de la finale. L'équipe ayant totalisé le plus de points Stableford marquera 3 points, l'équipe suivante 2.5, et ainsi de suite, jusqu'à la dernière équipe qui marquera 0.5 point.. En cas d'égalité des totaux de points Stableford, le départage se fera sur le score Stableford, dans l'ordre suivant :

- Score de la 5^{ère} meilleure carte,
- ? Score de la 4^{ème} meilleure carte,
- Score de la 3^{ème} meilleure carte,

?	Score de la 2 ^{èm}	e meilleure carte,
[?]	Score de la meilleure carte.	

. Score de la memeure care

Classement final du Challenge

Le classement final sera établi sur la base du total des points de chaque équipe à l'issue de la phase 1 augmenté des points marqués par l'équipe lors de la finale.

Sera déclaré gagnante l'équipe ayant le total de points le plus élevé.

En cas d'ex-aequo, le départage est effectué comme suit, sur la base des résultats de la phase 1.

- 1. Est désigné comme mieux classé, le club ayant totalisé le plus grand nombre de victoires de match ;
- 2. S'il y a encore égalité, une priorité sera donné au club ayant le plus grand nombre de victoires à l'extérieur.

La coupe du Challenge sera remise à l'équipe gagnante qui en aura la garde pendant une année.

Le club l'ayant emporté trois fois le Challenge consécutivement conservera définitivement le Trophée. Un nouveau design devra être trouvé pour le nouveau Trophée du « Challenge Hivernal de l'Amitié équipe 2 » qui ne changera pas de nom.

E/RESPONSABILITÉ DES CLUBS RECEVANT UNE RENCONTRE

Il est recommandé au club de bloquer au moins trois trous sur lesquels auront lieu les 5 à 8 départs, 15 minutes avant le premier départ de la compétition soit à partir de 9 heures.

Le club devra également prévenir le starter afin que les passages au 1 ou au 10 soient prioritaires.

Dispositions COVID-19 : les capitaines devront veiller à l'application des mesures barrières tant que durera l'épidémie et les rappelleront en début de journée lors du briefing d'avant match (distanciation, utilisation de gel et d'un chiffon lors des manipulations de drapeau, port du masque dans le club house et au restaurant lors des circulations etc..).

Le club devra réserver les couverts nécessaires au club house afin de restaurer les compétiteurs. Chaque capitaine s'efforcera d'obtenir du restaurateur un prix n'excédant pas une somme arrêtée par les Capitaines lors de l'établissement du calendrier, soit 28 € pour la saison 2021-2022, pour un menu comprenant au minimum :

- 1 entrée ;
- 1 plat
- 1 café gourmand ou un dessert + café
- boissons : vin, eau plate et pétillante (mais pas d'apéritif).

Pour la finale, le club hôte doit être en mesure de proposer, pour un prix de 33 € maximum par personne, le petit-déjeuner d'accueil, le cocktail de remise des prix, le repas tel que décrit précédemment.

F/ ENGAGEMENT DES ÉQUIPES

La somme de 400 € correspondant au droit d'inscription de chaque équipe est totalement consacrée à l'organisation du Tournoi de Clôture. Une facture sera adressée par l'AS du club organisateur de la finale (Gadancourt pour 2021-2022) à chacun des autres clubs en début d'année 2022. Le règlement des droits d'inscription devront parvenir au plus tard à Gadancourt le 31/01/2022.

Après accord des différents Capitaines, elle est ventilée dans les divers postes suivants :

- achat des trophées,
- achat des lots et souvenirs.

Lors de chaque rencontre, le club recevant assure la gratuité du parcours à l'équipe en déplacement, en contrepartie des repas pris obligatoirement au restaurant du club hôte.

G/ TABLEAU DES RENCONTRES ET CALENDRIER

Les lieux et dates des rencontres sont arrêtés, à charge pour les Capitaines de procéder au plus tôt à la réservation des terrains. Les rencontres se dérouleront prioritairement le samedi matin, le dimanche matin étant réservé à un éventuel rattrapage du calendrier hivernal. Idéalement deux week-ends seront laissés disponibles dans le mois qui précède la finale pour jouer des rencontres qui n'auraient pu avoir lieu à la date initialement prévue pour cause de très mauvais temps.

La finale se déroule successivement dans chacun des Clubs participant au Challenge. Dans l'ordre chronologique : L'Isle-Adam, Chaumont, Bellefontaine, Gadancourt, Seraincourt, Cergy et Roissy.

La finale de l'édition 2021-2022 du Challenge aura lieu le dimanche 03 avril 2022 à Gadancourt.

H/ RÈGLES PARTICULIÈRES

Conditions atmosphériques

Si les conditions atmosphériques ne permettaient pas de jouer une rencontre, la rencontre serait différée, à charge pour les Capitaines concernés de trouver une date la plus proche possible. En cas d'interruption de jeu, les résultats acquis le resteront et le jeu reprendra le plus tôt possible au point où il a été arrêté.

Si les conditions empêchaient le déroulement normal des rencontres de plusieurs journées, le comité de l'épreuve aviserait. Le Comité d'épreuve pourra prendre toutes les décisions qui s'imposeraient pour faire face aux difficultés du moment.

Départs

Il y aura un seul repère de départ Hommes (jaune) et un seul repère de départ Dames (rouge).

I/ RECOMPENSES

Le club de l'équipe gagnante se verra confier la garde du Trophée du Challenge aussi longtemps qu'il ne sera pas remis en compétition. A seule fin d'uniformité de la gravure, celle-ci sera assurée par le Comité d'épreuve, les frais seront supportés par le club de l'équipe victorieuse.

Tous les participants de la Finale se verront remettre des souvenirs.

J/ COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve est composé des 7 Capitaines des Clubs participant au Challenge auxquels est adjoint le Coordinateur du Challenge.

Le Comité se réserve le droit de prendre toute décision qu'il jugera utile au bon déroulement de la compétition. Les décisions sont prises à la majorité simple. Le Coordinateur a voix consultative uniquement.

Ce règlement a été rédigé par Le Comité de l'épreuve dont chaque membre conserve la présente rédaction faisant seule foi en cas de contestation. Il est réputé approuvé sans réserve par toutes les équipes participantes.

Le coordinateur sera membre du club ayant la charge d'organiser le Tournoi de Clôture, il changera donc chaque année.

Le Coordinateur élu pour la saison 2021-2022 est Michael BOTTE, qui assure aussi la fonction de capitaine équipe 2 du Club de Gadancourt.

Fait à Gadancourt, le 04 septembre 2021